

LA ROCHE - PROJET



Le Parc Naturel des deux Ourthes va bientôt accueillir en son sein une sculpture monumentale. Avolare, œuvre imaginée par les artistes Daniel Steenhaut et Alexandre Rossignon, a été sélectionnée à la suite d'un appel à projets. La future sculpture est actuellement en cours d'élaboration. Elle sera installée d'ici la fin de l'année dans un lieu emblématique du parc.

Deux ailes plongées métalliques torsadées. Une confluence. Celle des deux Ourthes. L'une orientale, l'autre occidentale.

À l'avant, ces deux ailes se fusionneront pour former ce qui peut ressembler à une proue de bateau. « Bateau » à bord duquel le promeneur pourra s'asseoir. Il pourra alors laisser voguer ses pensées. Et avoir ainsi l'impression d'embarquer à bord d'un oiseau imaginaire.

Ce projet, les artistes Daniel Steenhaut et Alexandre Rossignon lui ont donné un nom : Avolare. « Parce que cela suggère l'envol », précise Daniel Steenhaut.

La sculpture monumentale aura d'une envergure d'environ neuf mètres. Elle sera installée dans un lieu emblématique du Parc Naturel des deux Ourthes. Les promeneurs devraient pouvoir la découvrir d'ici la fin de l'année.

ARTISTES EN DUO

Les deux artistes ont répondu à l'appel à projet lancé par cette institution. « Plus spécifiquement, la future œuvre s'inscrita dans le cadre du programme Interreg VA Grande Région. Programme au sein duquel se retrouve le projet de coopération

transfrontalière.

« Itinérance Aquatique / Wasserreiseroute ».

« Ce projet européen a pour objectif de valoriser les zones humides de la Grande Région, à travers des actions culturelles, artistiques et touristiques. Le but est ici plus ludique que technique, souligne l'un des responsables du projet au sein du Parc Naturel des deux Ourthes.

« Le projet européen veut valoriser les zones humides de la Grande Région à travers des actions artistiques... »



Cela permet d'attirer de manière différente l'attention des visiteurs sur ces zones, de les sensibiliser aussi à leur protection. »

Ni Daniel Steenhaut, ni Alexandre Rossignon ne sont des novices en la matière. Daniel Steenhaut, notamment, est passionné par la nature et la biodiversité. Scénographe, il a déjà eu l'occasion de travailler pour différents musées sur des projets de scénographie veillant à sensibiliser le public à la na-

ture.

« J'ai par exemple déjà travaillé pour le Musée de la Pierre à Spimont, pour le Parc Chlorophylle à Manhay... » précise ce dernier.

La sculpture, il s'y adonne de manière plus épisodique. « Trois à quatre fois par an, je réponds à des commandes. Pour ce projet spécifique, je trouve qu'il s'agit d'un chouette challenge à relever. Le site est extraordinaire. »

C'est Alexandre Rossignon, un autre artiste, qui lui a parlé de cet appel à projet. « Il m'a proposé qu'on travaille ensemble. Pour répondre au mieux aux attentes, nous sommes allés sur le terrain, nous avons rencontré l'équipe du Parc... avant de concevoir notre esquisse et de répondre à cet appel. Nous avons finalement été retenus, » ajoute Daniel Steenhaut.

Depuis qu'ils ont été sélectionnés, les deux hommes ont fait évoluer leur projet. Ils ont ainsi conçu une maquette réduite, puis une maquette grandeur nature en bois. « Actuellement, nous sommes en train de réaliser l'infrastructure dans sa configuration finale. Une fois qu'elle sera terminée, elle sera acheminée vers le lieu qui lui sera défini. Nous avons veillé à ce que l'œuvre ne rivalise pas avec le site mais qu'elle le magnifie, » conclut l'artiste. **N.H.M**

à noter Envie de suivre l'évolution du projet ? Il vous suffit de vous rendre sur le site www.norskabe.com et de cliquer sur le nom de la sculpture (Avolare). Vous y découvrirez toute son histoire.

Une sculpture monumentale de neuf mètres

Un projet initié par le Parc Naturel des deux Ourthes



Le projet des artistes Alexandre Rossignon et Daniel Steenhaut a été sélectionné. © D.R.

En septembre

Un sentier des artistes à Sainte-Ode

Le projet de sculpture monumentale porté par les artistes Daniel Steenhaut et Alexandre Rossignon ne sera pas le seul dossier artistique développé par le Parc Naturel des Deux Ourthes.

Le 21 septembre prochain, en effet, un sentier artistique sera inauguré au niveau de la zone humide d'Orti. Cette dernière occupe une vaste dépression

humide d'une vingtaine d'hectares. Un étang y a été creusé vers 1900 dans un but d'agrement, pour être progressivement délaissé vers 1950. Il est alimenté par une source permanente et déverse son trop-plein dans le Laval, affluent de l'Ourthe Occidentale. L'étang a, depuis, été restauré.

Le sentier d'art a pour objectif de « valoriser un site aquatique

emblématique du parc tout en soutenant la création artistique la plus contextuelle et spécifique possible. »

Au final, plusieurs artistes ont été sélectionnés. Les œuvres spécialement conçues pour le lieu seront installées avant l'inauguration. « Ils seront présents lors d'une semaine en résidence organisée du 16 au 19 septembre prochain. »

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES - FESTIVAL

Cabaret vert : le rock liégeois mis à l'honneur



Il l'Ania sera au Cabaret Vert ce samedi 24 août. © D.R.

C'est ce jeudi que débute le Cabaret Vert à Charleville-Mézières. Chaque année, le festival français attire de nombreux Belges. Pour cette édition 2019, le festival s'est associé avec les villes de Liège et de Charleroi.

ra la crème musicale indienne Belgique sur le festival. Pendant trois soirées, on va vibrer au rythme de la-bas, qui presque d'ici !, écrivent les organisateurs sur le site internet. Les talents rock de la cité

Des chatons jetés sur l'autoroute

L'ÉGLISE - SCANDALE

La scène a particulièrement choqué un automobiliste qui circulait sur la E411 ce lundi matin. À hauteur de la sortie vers Légisne, une personne a été aperçue en train de jeter plusieurs jeunes chatons par-dessus le pont surplombant l'autoroute E411. Surpris, l'automobiliste qui a assisté à la scène a su éviter un des chatons qu'il a vu devant sa voiture mais n'a pas su s'immobiliser pour tenter de les sauver, étant donné la dangerosité de l'endroit. Il n'a pas su non plus voir précisément la personne qui a commis cet acte choquant. Des caméras sont installées à certains endroits mais il n'y en a justement pas à proximité de ce pont. Mais l'automobiliste a décidé de partager son observation sur Facebook. Les divers commentaires laissés



Les chatons ont été balancés par-dessus le pont à hauteur de Légisne. © Google

La police de la route rappelle que toute personne prise en flagrant

ainsi qu'une amende allant de 26 à 200 euros.

Il est également utile d'être attentif au moindre détail qui pourrait